



INSCRIPTION 2021-2022

Pièces à fournir pour l'inscription

1 Enveloppe timbrée à l'adresse de l'adhérent

Le cas échéant, Certificat médical

Règlement à l'ordre du CMTBB

Possibilité de régler en 2 ou 3 fois : chèques encaissés en Octobre - Janvier - Avril

Tous les chèques sont remis à l'inscription.

1 CHÈQUE 2 CHÈQUES 3 CHÈQUES ANCV cart@too

NE SERONT ACCEPTES QUE LES DOSSIERS COMPLETS

Dans les 2 semaines qui suivent le début des cours, tout adhérent doit compléter son dossier d'inscription (certificat médical inclus) et régler sa cotisation.

La Cotisation annuelle

		Résident Biéville Beuville	Non résident Biéville Beuville
Formule Ecole de tennis	Enfants – 18 ans 1h / semaine 6 / cours	155 €	180 €
	Adultes 1h / semaine 6 / cours	175 €	195 €
	Adultes/jeunes 1h15 / semaine 6 / cours	190 €	210 €
	Adultes/jeunes 1h30 / semaine 6 / cours	205 €	225 €
Formule Loisirs	Enfants-18	50 €	70 €
		35 € si déjà licencié dans un autre club (1)	55 € si déjà licencié dans un autre club (1)
	Adultes	70 €	90 €
		60 € pour le 2ème membre de la famille ou si déjà licencié dans un autre club (1)	70 € pour le 2ème membre de la famille ou si déjà licencié dans un autre club (1)

(1) justificatif de licence à présenter lors de l'inscription

➤ Tarifs auxquels il convient d'ajouter une **caution de 10 €** pour le badge magnétique d'accès aux terrains extérieurs si vous en souhaitez un.

NOM :

PRENOM :

Date de naissance :/...../..... Sexe : F M

Tel Domicile : Portable :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse Mail :@.....

(merci d'écrire l'adresse mail lisiblement)

Inscription : Ecole de tennis Loisirs

- L'adhésion au CMTBB entraîne l'acceptation du règlement intérieur ainsi que celui de la Fédération Française de Tennis (FFT).
- La licence propose des garanties d'assurance en cas de risques inhérents à la pratique sportive. **Pour toutes inscriptions (école de tennis ou loisirs), le CMTBB vous prend une licence FFT** sauf si vous en disposez déjà d'une (n° à nous transmettre à l'inscription).
- Par son inscription à la Formule « ECOLE de TENNIS » ou « LOISIRS », l'adhérent a la possibilité de jouer sur les 3 courts extérieurs **uniquement avec d'autres adhérents du club. Si un enfant est adhérent, cela ne donne pas droit à ses parents d'accéder aux terrains.**

Ecole de tennis

- Pour les enfants, les parents sont tenus de s'assurer de la présence du professeur avant chaque début de séance. Ils doivent déposer leurs enfants à l'intérieur du gymnase et venir les récupérer en fin de séance. Le CMTBB décline toute responsabilité en cas d'accident survenant pendant les trajets aller-retour entre domicile et salle des sports.

Je soussigné(e).....déclare avoir pris connaissance des conditions ci-dessus et m'engage à les respecter.

Signature de l'adhérent ou du représentant légal si mineur :

ENGAGEMENT

Je soussigné(e), (Nom - Prénom)
accepte l'ensemble des conditions du règlement intérieur du CMTBB.

Biéville Beuville, le
Signature de l'adhérent(e) ou du représentant légal si mineur,

PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'ACCIDENT (Ecole de tennis)

M ou Mme.....

Tél : Portable :

AUTORISATION PARENTALE pour les mineurs

Je soussigné(e) :en ma qualité de
représentant légal de l'enfant :

autorise le moniteur de tennis :

- à prendre toutes dispositions d'urgence en cas d'accident survenant à mon enfant en entraînement : hospitalisation, sortie après soin et accord médical ;
- autorise la diffusion de photos de mon enfant, sur le site internet et le site facebook de l'association CMTBB, ainsi que sur le bulletin municipal.

Biéville Beuville, le :
Signature du représentant légal
Précédée de la mention « lu et approuvé »:

AUTORISATION pour les 18 ans et +

Je soussigné(e)

autorise la diffusion de photos de moi-même sur le site internet et le site facebook de l'association CMTBB, ainsi que sur le bulletin municipal.

Biéville Beuville, le :
Signature de l'adhérent
Précédée de la mention « lu et approuvé »:

CERTIFICAT MEDICAL de non contre-indication à la pratique sportive

La production systématique du certificat médical tous les ans n'est plus obligatoire.
Tout dépend de la situation de l'adhérent :

Je suis **nouvel adhérent** au club et ne souhaite pas faire de compétition :
Je dois fournir un certificat médical attestant **l'absence de contre-indication à la pratique du tennis.**

Je suis **nouvel adhérent** au club et souhaite prendre part à des compétitions :
Je dois fournir un certificat médical attestant **l'absence de contre-indication à la pratique du tennis en compétition.**

J'étais adhérent au club la saison passée 2020/2021 et souhaite **renouveler ma licence.**

Je dois répondre au questionnaire QS-SPORT.

- Si je donne au moins une réponse positive, je dois consulter mon médecin afin d'obtenir un nouveau certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique du tennis en loisirs ou en compétition.
- Si je réponds négativement à toutes les questions, je complète l'attestation ci-dessous :

Attestation pour les mineurs

Je soussigné M/Mmeen ma
qualité de représentant légal deatteste
qu'il/elle a renseigné le questionnaire de santé et a répondu par la négative
à l'ensemble des rubriques.

Date et signature du représentant légal

Attestation pour les adhérents 18 ans et +

Je soussigné M/Mmeatteste
avoir renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa n°15699*01 et
avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

Date et signature du sportif